

Etude fiscale: La CCIG dépeint Genève comme «le canton de tous les excès»

Marc Renfer

5-6 minutes

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève a présenté sa 9^e étude fiscale. Elle dresse un sombre tableau mais se défend de noircir la situation.



Publié: 14.09.2022, 19h43



Vincent Subilia, directeur de la CCIG, a des craintes pour l'équilibre fiscal du canton.

LUCIEN FORTUNATI

«Comment éviter la faillite de Genève.» C'est le titre choc choisi

par **la CCIG** pour sa dernière étude fiscale, présentée ce mercredi, soit la veille de l'annonce du projet de budget 2023 du Conseil d'État.

Le résumé des propos de **la Chambre du commerce est cinglant**: **Genève** serait «le canton de tous les excès». Elle dénonce un État qui «se classe constamment sur le podium des plus dépensiers, des plus gourmands en impôts et des plus endettés de Suisse».

Pour sa démonstration, le lobby patronal se base sur [un document d'une vingtaine de pages](#) qui aligne des indicateurs qui dépeignent le canton Genève – caractérisé de «vorace» – comme le pire élève de suisse.

Charge fiscale la plus lourde?

Si le canton est effectivement le plus endetté par habitant de Suisse et le second plus dépensier derrière Bâle-Ville, le poids des impôts n'y est comparativement pas forcément aussi lourd que le présente **la CCIG**.

Pour appuyer son argumentation sur la charge fiscale, **la CCIG** a choisi d'énoncer les recettes par habitant, en agrégeant les taxes payées par les personnes physiques et morales. Résultat, avec 17'656 francs levés par habitant, Genève prend effectivement la tête de ce classement.

Cet indicateur ne tient toutefois pas compte du fait que le canton dispose aussi d'un des plus hauts revenus imposables moyens par contribuable du pays, et évite de comparer les taux d'imposition. Pourtant, si l'on se fie au [comparateur](#) de la charge fiscale de l'Administration fédérale des contributions (AFC), le canton de Genève se situe généralement proche de la moyenne helvétique.

Selon [une analyse du Credit Suisse](#) portant sur la charge fiscale, Genève a récemment amélioré son attractivité pour les entreprises, passant de la 26^e et ultime place en 2019, à la 17^e ces deux dernières années. Concernant les personnes physiques, et toujours selon la grande banque suisse, le classement du canton n'a pas

bougé en dix ans. Il occupe avec régularité la 17^e place.

Un équilibre fragile

«Nous n'avons pas cherché à noircir le tableau», s'est défendu Vincent Subilia, directeur général de la CCIG. «Nous alertons en particulier au sujet de la précarité de cet équilibre», a-t-il précisé. La structure de la pyramide fiscale, qualifiée de «très fragile» préoccupe particulièrement la CCIG, «tant pour les personnes physiques que pour les entreprises».

La Chambre de commerce souligne que moins d'un pourcent des contribuables rapporte près de 21% de l'impôt sur le revenu. Pour la CCIG, il est impératif de conserver des conditions favorables au maintien de ces contribuables dans la région. Voire d'en attirer de nouveaux sur le territoire, «de sorte à élargir la base plutôt que de l'amoindrir davantage».

«Nous nous trouvons dans un climat politique anti-riches», regrette Vincent Subilia, citant les attaques contre le bouclier fiscal, et la multiplication d'initiatives populaires qui alourdiraient la fiscalité.

Une «crise des dépenses»

Pour la CCIG, les finances genevoises ne font pas face à un manque de ressource, mais plutôt à ce qu'elle caractérise comme «une crise des dépenses». Elle y voit en partie la responsabilité dans la composition «particulière» du Grand Conseil genevois «capable de trouver une majorité pour voter des baisses d'impôts et une autre pour augmenter les dépenses».

«On ne peut malheureusement pas avoir le beurre et l'argent du beurre», résume le fer de lance de la CCIG et élu PLR, qui se défend de toute velléité de «faire du thachérisme»: «Nous sommes fiers des conditions de vie à Genève, et nous y tenons, mais nous devons tout faire pour préserver un précieux équilibre.»

«Nous nous trouvons dans un climat politique anti-riches.»

Vincent Subilia, directeur général de la CCIG

La solution présentée mercredi «réside dans une reprise en mains des dépenses publiques, un assainissement des finances cantonales, voire des baisses d'impôts, et surtout pas dans de nouvelles hausses». En évoquant les dernières réformes sur l'imposition, la CCIG a souligné qu'une baisse des impôts, en créant un cercle vertueux, pouvait engendrer une hausse des recettes fiscales.

L'impôt sur la fortune se trouve aussi dans le viseur de la CCIG, qui y voit une taxe particulièrement pénalisante pour les entrepreneurs, qui se retrouvent parfois «à devoir payer des montants égaux, voire supérieurs à leurs revenus [...] alors que cette fortune commerciale n'est pas liquide». Également présent lors de la présentation, l'avocat Jean-Frédéric Maraia, président de la commission fiscale de la CCIG, a rapporté que cet impôt était souvent «l'élément qui faisait basculer les grandes fortunes vers l'idée d'un départ du territoire».

Marc Renfer est journaliste à la rubrique genevoise depuis début 2022. Auparavant, il a travaillé dix ans à la RTS, en partie comme datajournaliste.